

## Période d'épidémie de Coronavirus

# Reprise du service des transports scolaires de Limoges Métropole

La Communauté urbaine Limoges Métropole informe les habitants du territoire que le service des transports scolaires reprendra ses circuits, arrêt et horaires habituels

- **À compter du mardi 12 mai 2020** (lundi 11 mai : jour de pré-rentrée des enseignants) pour les élèves de primaire et de maternelle, et en fonction de l'ouverture des écoles dans les communes du territoire communautaire.

### De nouvelles mesures seront à respecter pour emprunter ce service et assurer un maximum de sécurité pour les enfants transportés :

- ✓ La distanciation sera mise en place entre les élèves dans le bus scolaire (un élève par rangée), dans la mesure du possible.
  - ✓ Du gel hydro alcoolique sera mis en place dans chaque véhicule pour les accompagnateurs, chauffeurs et enfants.
  - ✓ **Port d'un masque obligatoire, fourni par les parents** pour les enfants des écoles primaires lors de la montée dans le bus scolaire. S'il n'a pas de masque, l'enfant ne pourra malheureusement pas accéder au bus. Pour les élèves de maternelle, le port du masque n'est pas obligatoire mais fortement conseillé le temps de leurs trajets.
  - ✓ Il est vivement recommandé que les parents puissent prendre tous les matins la température de leurs enfants avant la montée dans le bus scolaire. En effet, si l'enfant a de la fièvre en arrivant à l'école, celui-ci ne pourra pas accéder à l'établissement. Le/les parents devront alors venir le récupérer.
- **À compter du 18 mai prochain, pour les collégiens et en fonction du classement Covid du Département de la Haute-Vienne, avec pour l'ensemble des élèves pris en charge, le port du masque obligatoire également.**

Nous remercions tous les parents bénéficiant du service des transports scolaires de bien vouloir prendre en compte ces nouvelles mesure d'accès pour leurs enfants.